

RCS : TARBES
Code greffe : 6502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00196
Numéro SIREN : 378 653 885
Nom ou dénomination : SOPIC INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2019 sous le numéro de dépôt 3855

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TARBES

6 RUE MARECHAL FOCH
65013 TARBES CEDEX
Tél05.62.51.77.77-Fax05.62.51.77.87
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

SOPIC INVESTISSEMENT

5 Cours Gambetta
65000 Tarbes

V/REF :

N/REF : 90 B 196 / 2019-B-3855

Le greffier du tribunal de commerce de Tarbes certifie qu'il a reçu le 01/09/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

SOPIC INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée
5 Cours Gambetta
65000 Tarbes

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-3855 le 27/09/2019

R.C.S. TARBES 378 653 885 (90 B 196)

Fait à TARBES le 27/09/2019,

LE GREFFIER



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

3855



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Regime simplifié d'imposition
Régime réel normal
Copie certifiée conforme à l'original X

Exercice ouvert le 01012018 et clos le 31122018

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société : SAS SOPIC INVESTISSEMENT
5 COURS GAMBETTA
65000 TARBES FRANCE

Adresse du siège social : 5 COURS GAMBETTA
65000 TARBES

SIRET 37865388500012

Adresse du principal établissement : Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère : SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées HOLDING Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit	724 962
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% 16 500	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	PV à long terme imposables à 0% 110 868	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies

Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : Société à responsabilité limitée FID EXPERT
5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES
Tél :

Nom et adresse du conseil :
Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA

Identité du déclarant : Date : 03052019 Lieu : TARBES
Qualité : président SAS MCP représentée par
Nom du signataire : M COUSIN Michel

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2019)

Si déposé néant, cochez la case

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)			
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
1	2	3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
J DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVL imputée sur les PVL de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVL réalisée au cours de l'exercice			
				MVL restant à reporter			

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SOPIC INVESTISSEMENT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>1 2</u>					
Adresse de l'entreprise <u>5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>					
Numéro SIRET* <u>3 7 8 6 5 3 8 8 5 0 0 0 1 2</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le. <u>3 1 1 2 2 0 1 8</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	550 600	550 600	
		Constructions	AP	AQ	980 195	202 150	778 045
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	959 597		959 597
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	279 503		279 503
		Autres titres immobilisés	BD	BE	339 335	123 550	215 784
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	3 109 231	325 700	2 783 530	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	117 920		117 920
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 869 334		3 869 334
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE	16 845 258	2 475 544	14 369 713
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	867 757		867 757	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	21 700 268	2 475 544	19 224 724	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	24 809 499	2 801 245	22 008 254	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		279 503	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			Créances :		
Immobilisations :		Stocks :					

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2019

Désignation de l'entreprise		SAS SOPIC INVESTISSEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA		500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		50 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG		18 833 627	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		1 957 681	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK		445 063	
TOTAL (I)	DL		21 786 371		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV		9 554	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		80 472	
	Dettes fiscales et sociales	DY		75 622	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		56 236	
TOTAL (IV)	EC		221 883		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		22 008 254		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		213 314		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)**

		France		Exercice N		Total		
				Exportations et livraisons intracommunautaires				
Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT						Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue	FG	266 714	FH		FI	266 714	
	services*							
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	266 714	FK		FL	266 714	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	266 714	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	248 317	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	34 215	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	32 985
		Sur immobilisations					GB	
		- dotations aux provisions						
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	1		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	315 518	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(48 804)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	279 503	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 424 894	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	11 162	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	483 972	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 428 503	
	Différences positives de change					GN	6 741	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	359 821	
Total des produits financiers (V)						GP	4 715 093	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	2 599 095	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	299 595	
Total des charges financières (VI)						GU	2 898 690	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 816 403	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 047 102	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4 COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SOPIC INVESTISSEMENT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 10 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG 39 388
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 49 388
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (49 388)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 40 034
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 5 261 311
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 3 303 630
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 1 957 681
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES /REDRESSEMENT	10 000	
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	39 388	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT										Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
		TOTAL I				CZ		D8		D9		3			
		TOTAL II				KD		KE		KF					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains				KG		550 600		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		980 195		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM				KN		KO				
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants	M2	KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	KS		KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV				KW		KX			
		Matériel de transport *				KY				KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB				LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *				LE				LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH				LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK				LL		LM				
	TOTAL III				LN		1 530 795		LO		LP				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G				8M		8T			
Autres participations				8U		1 233 560		8V		8W		279 503			
Autres titres immobilisés				1P		336 835		1R		1S		2 500			
Prêts et autres immobilisations financières				1T				1U		1V					
TOTAL IV				LQ		1 570 395		LR		LS		282 003			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		3 101 190		ØH		ØJ		282 003			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
						1		2		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV		LW		IX				
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		550 600		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA				MB		980 195		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD				ME				MF		
	Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH				MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK				ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN				MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ				MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT				MU	
	Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW				MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA				NB		
Avances et acomptes				NC		ND		NE				NF			
TOTAL III				IY		NG		NH		1 530 795		NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7				ØW		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		1 239 100		ØZ		
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		339 335		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F				2G		
	TOTAL IV				I3		NJ		NK		1 578 435		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL		3 109 231		ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD2019

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué l'évaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: SAS SOPIC INVESTISSEMENT

 Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col.5 (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	=
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise		SAS SOPIC INVESTISSEMENT										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I			CY	EL			EM			EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II			PE	PF			PG			PH		
Terrains		PI			PJ			PK			PL			
Constructions	Sur sol propre	PM			PN			PO			PQ			
	Sur sol d'autrui	PR			PS			PT			PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV			PW			PX			PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ			QA			QB			QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD			QE			QF			QG			
	Matériel de transport	QH			QI			QJ			QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL			QM			QN			QO			
	Emballages récupérables et divers	QP			QR			QS			QT			
TOTAL III		QU			QV			QW			QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN			ØP			ØQ			ØR			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements	M9	N1	N2			N3	N4	N5			N6			
TOTAL I														
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6			P7	P8	P9			Q1			
TOTAL II														
Terrains	Q2	Q3	Q4			Q5	Q6	Q7			Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	39 388	R1	R2			R3	R4	R5			R6	39 388
	Sur sol d'autrui	R7		R8	R9			S1	S2	S3			S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6	S7			S8	S9	T1			T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	T5			T6	T7	T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2	U3			U4	U5	U6			U7	
	Matériel de transport	U8		U9	V1			V2	V3	V4			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	V8			V9	W1	W2			W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5	W6			W7	W8	W9			X1	
TOTAL III	X2	39 388	X3	X4			X5	X6	X7			X8	39 388	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL					NM					NO			
TOTAL IV														
Total général (I + II + III + IV)	NP	39 388	NQ	NR			NS	NT	NU			NV	39 388	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	39 388		Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	39 388		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *												
		Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP			SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise SAS SOPIC INVESTISSEMENT						Néant <input type="checkbox"/> *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	405 675	39 388	TN	445 063		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	405 675	39 388	TT	TU	445 063	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	SZ		TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
	- corporelles	6E	6F	6G	6H			
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	80 957	123 550	Ø8	80 957	Ø9	123 550
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	1 347 546	2 475 544	6Z	1 347 546	7A	2 475 544
TOTAL III	7B	1 428 503	2 599 095	TZ	1 428 503	UA	2 599 095	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 834 178	2 638 483	UC	1 428 503	UD	3 044 158	
	- d'exploitation		UE		UF			
Dont dotations et reprises	- financières		UG	2 599 095	UH	1 428 503		
	- exceptionnelles		UJ	39 388	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.								
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.								

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise :		SAS SOPIC INVESTISSEMENT		Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	279 503	UM	279 503	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	117 920		117 920	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie* (antérieurement constituée*) UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	609 966		609 966
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC	3 259 368		3 259 368	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS				
	TOTAUX			VT	4 266 757	VU	4 266 757
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	8 569			8 569	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	80 472		80 472		
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	15 622		15 622	
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	60 000		60 000	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	985		985		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	56 236		56 236		
TOTAUX			VY	221 883	VZ	213 314	8 569
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : 31/12/2018		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	10 000		
	Amendes et pénalités	WJ	10 000	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
	à long terme - imposées aux taux de 0%							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme				
			- Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme							
	- imposées au taux de 15% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
	- imposées au taux de 0%							
	- imposées au taux de 19%							
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
	- imputées sur les déficits antérieurs							
Autres plus-values imposées au taux de 19%								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts:		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	121 245		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								
Majoration d'amortissement*								
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 octies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 octies A)	
	PME de compétitivité hors CICE (art. 44 quinquies)		L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 209C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 treizième)	
	ZFU/TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 douzième)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quatorzième)	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 treizième)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)			PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI		
				déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL				BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	724 962	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD2019

Désignation de l'entreprise <u>SAS SOPIC INVESTISSEMENT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		724 962
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		724 962
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9I
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
	YN		YO
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise SAS SOPIC INVESTISSEMENT										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales	ZB					
					- Autres réserves	ZD	3 348 866				
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	3 348 866		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	3 348 866		Report à nouveau	ZG					
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH	3 348 866	TOTAL II				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7				YQ					
	— Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance					YT					
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8				XQ	26 059				
	— Personnel extérieur à l'entreprise					YU					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	112 763				
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES				ST	109 495				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	248 317				
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW	473				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS				9Z	33 742				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	34 215				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée					YY	43 191				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ					
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*					ØB					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*					ØS					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK				%	
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-08) si oui cocher 1 sinon 0		ZR				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
 (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

N° 2059-D-SD2019

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SOPIC INVESTISSEMENT</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-8 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012018		et clos le : 31122018	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	266 714	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	266 714	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	248 317	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	5 546	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	253 865	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	12 850
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	12 850	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	266 714	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	01012018
	GZ	au	31122018
Date de cessation	HR		

© Sage

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1	(1)
2	

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 3 7 8 6 5 3 8 8 5 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SOPIC INVESTISSEMENT

ADRESSE (voie) 5 COURS GAMBETTA

CODE POSTAL 65000

VILLE TARBES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 50000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique M Dénomination FINANCIERE DE MARS
 N° SIREN (si société établie en France) 3 4 1 5 2 0 3 7 7 % de détention 14,2 Nb de parts ou actions 7100
 Adresse : N° 24 Voie RUE HENRI HEINE
 Code Postal 75016 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SC Dénomination MCP
 N° SIREN (si société établie en France) 4 4 4 3 3 5 3 3 5 % de détention 28,6 Nb de parts ou actions 14300
 Adresse : N° 5 Voie COURS GAMBETTA
 Code Postal 65000 Commune TARBES Pays FR

Forme juridique ERL Dénomination NLP
 N° SIREN (si société établie en France) 5 1 3 0 8 0 6 0 6 % de détention 14,2 Nb de parts ou actions 7100
 Adresse : N° 5 Voie COURS GAMBETTA
 Code Postal 65000 Commune TARBES Pays FR

Forme juridique ERL Dénomination RLP
 N° SIREN (si société établie en France) 5 1 3 0 8 0 8 4 6 % de détention 14,2 Nb de parts ou actions 7100
 Adresse : N° 5 Voie COURS GAMBETTA
 Code Postal 65000 Commune TARBES Pays FR

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise SAS SOPIC INVESTISSEMENT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :					
Forme juridique	SC	Dénomination	COFIM		
N° SIREN (si société établie en France)	350037164	% de détention	28,6	Nb de parts ou actions	14300
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA		
Code Postal	65000	Commune	TARBES		
Pays					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune			
Pays					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune			
Pays					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune			
Pays					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune			
Pays					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune			
Pays					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune			
Pays					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune			
Pays					

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1 (1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 3 7 8 6 5 3 8 8 5 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SOPIC INVESTISSEMENT

ADRESSE (voie) 5 COURS GAMBETTA

CODE POSTAL 65000 VILLE TARBES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 12

Forme juridique	SRL	Dénomination	DE L'AGORA	N° SIREN (si société établie en France)	4 3 2 0 0 4 8 4 4	% de détention	41		
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES	Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	DE L'OISE PIERRE	N° SIREN (si société établie en France)	4 3 2 0 0 5 9 5 7	% de détention	57		
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	PAU HAMEAU	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 1 8 3 4 6 4 4	% de détention	75		
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES	Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	SOPIC NORD INVESTISSEMENT	N° SIREN (si société établie en France)	4 3 7 7 3 1 2 4 3	% de détention	20,4		
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	TREBAIL	N° SIREN (si société établie en France)	4 8 1 7 1 7 0 8 0	% de détention	50,9		
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	BRICOPIERRE	N° SIREN (si société établie en France)	4 5 1 0 8 6 4 8 2	% de détention	50,9		
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES	Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	SOPIC NORD IMMO	N° SIREN (si société établie en France)	4 8 8 6 8 5 4 4 7	% de détention	40,8		
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES	Pays	FR
Forme juridique	SA	Dénomination	SOPIC	N° SIREN (si société établie en France)	3 2 8 7 6 8 5 4 4	% de détention	69,64		
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES	Pays	FR

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Forme juridique	SCI	Dénomination	REST HENIN
N° SIREN (si société établie en France)	444204978	% de détention	50,9
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
Pays			
Forme juridique	SCI	Dénomination	CORINA
N° SIREN (si société établie en France)	788670073	% de détention	67,5
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
Pays	FR		
Forme juridique	SC	Dénomination	SOPIC FINANCES
N° SIREN (si société établie en France)	827681735	% de détention	67,11
Adresse : N°	5	Voie	COURS GAMBETTA
Code Postal	65000	Commune	TARBES
Pays	FR		
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

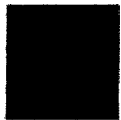
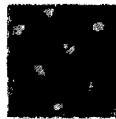
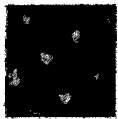
SAS SOPIC INVESTISSEMENT

5 COURS GAMBETTA

65000 TARBES

0562442325

Copie certifiée
conforme à l'original



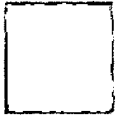
Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2018



FID EXPERT
5 COURS GAMBETTA
65000 TARBES
Téléphone :





Bilan

Centre de formation
inspirationnelles

Bilan Actif

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 29/04/19

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net(N) 31/12/2018	Net(N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	550 600		550 600	550 600
Constructions	980 195	202 150	778 045	811 030
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 530 795	202 150	1 328 645	1 361 630
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	959 597		959 597	959 597
Créances rattachées à des participations	279 503		279 503	273 963
Autres titres immobilisés	339 335	123 550	215 784	255 878
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	1 578 435	123 550	1 454 885	1 489 438
ACTIF IMMOBILISÉ	3 109 231	325 700	2 783 530	2 851 069
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	117 920		117 920	92 669
Autres créances	3 869 334		3 869 334	1 136 655
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	3 987 254		3 987 254	1 229 324
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	16 845 258	2 475 544	14 369 713	13 430 860
Disponibilités	867 757		867 757	2 651 768
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	17 713 015	2 475 544	15 237 470	16 082 627
ACTIF CIRCULANT	21 700 268	2 475 544	19 224 724	17 311 952
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	24 809 499	2 801 245	22 008 254	20 163 020

Bilan Passif

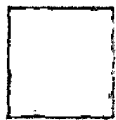
SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 29/04/19

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 833 627	15 484 761
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 957 681	3 348 866
TOTAL situation nette :	21 341 308	19 383 627
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	445 063	405 675
CAPITAUX PROPRES	21 786 371	19 789 303
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	9 554	9 720
TOTAL dettes financières :	9 554	9 720
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 472	74 616
Dettes fiscales et sociales	75 622	247 064
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	156 093	321 680
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	56 236	42 318
DETTES	221 883	373 718
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	22 008 254	20 163 020



Compte de Résultat

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/04/19
Tenue de compte EURO

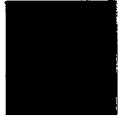
RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	266 714		266 714	279 764
Chiffres d'affaires nets	266 714		266 714	279 764
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			0	128
PRODUITS D'EXPLOITATION			266 714	279 892
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			218 317	221 773
TOTAL charges externes :			218 317	221 773
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			34 215	35 131
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			32 985	37 801
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			32 985	37 801
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1	1
CHARGES D'EXPLOITATION			315 518	294 706
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(48 804)	(14 814)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(48 804)	(14 814)
Bénéfice attribué ou perte transférée	279 503	273 963
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	2 424 894	2 062 468
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	11 162	
Autres intérêts et produits assimilés	483 972	488 764
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 428 503	1 556 489
Différences positives de change	6 741	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	359 821	890 769
	4 715 093	4 998 490
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 599 095	1 428 503
Intérêts et charges assimilées		37 801
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	299 595	93 296
	2 898 690	1 559 600
RÉSULTAT FINANCIER	1 816 403	3 438 889
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 047 102	3 698 038
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 100 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		1 100 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		591 305
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	39 388	39 388
	49 388	630 693
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(49 388)	469 307
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	40 034	818 479
TOTAL DES PRODUITS	5 261 311	6 652 345
TOTAL DES CHARGES	3 303 630	3 303 478
BÉNÉFICE OU PERTE	1 957 681	3 348 866



Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au PCG 2014 (Règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements ont été calculés en fonction des durées d'utilisation estimées des biens et suivant le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|-----------------|--------------|
| - Constructions | 10 et 50 ans |
|-----------------|--------------|

b) Immobilisations financières.

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations, prêts, dépôts et cautionnements versés.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir (conformément au PCG, art. 221-3 du code du commerce). Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La quote-part de résultat acquis auprès des sociétés soumises à l'impôt sur le revenu et non encore perçu a été comptabilisée dans les comptes 268 ou 178.

La remontée des résultats de ces sociétés émane selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

Des parts de FCPR sont comptabilisées pour 339 K€ conformément au PCG. La valeur d'entrée est égale au coût d'acquisition. Une dépréciation est réalisée dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur historique.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Valeur Mobilière de Placement

Les valeurs mobilières de placements sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition historique hors frais et taxes. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation, dans le cas où la valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence à un cours de bourse ou à la valeur de la part est inférieure au coût d'acquisition.

e) Provision pour risques et Charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

f) Prise en compte des opérations faites en communs :

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655.

Les résultats des SNC et des SCI clôturant le 31/12 : ces sociétés disposent dans leur statut d'une clause de remontée automatique des résultats : ce sont les résultats de l'année en-cours qui remontent dans les comptes de la sociétés.

g) Evènements postérieurs à la clôture :

NEANT

h) Faits marquants :

NEANT

Etat libre

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 04/06/19
Tenue de compte EURO

Le montant des honoraires 2018 de commissariat aux comptes s'élève à 10 080€ TTC pour le cabinet PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes et 10 080€ TTC pour Franck ENJUMET.

Immobilisations

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 04/06/19

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	550 600		
Constructions sur sol propre	980 195		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 530 795		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			279 503
Autres participations	1 233 560		
Autres titres immobilisés	336 835		2 500
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	1 570 395		282 003
TOTAL GÉNÉRAL	3 101 190		282 003

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			550 600	
Constructions sur sol propre			980 195	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			1 530 795	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		273 963	1 239 100	
Autres titres immobilisés			339 335	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		273 963	1 578 435	
TOTAL GÉNÉRAL		273 963	3 109 231	

Amortissements

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 29/04/19

Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	169 165	32 985		202 150
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	169 165	32 985		202 150
TOTAL GÉNÉRAL	169 165	32 985		202 150

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	32 985		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	32 985		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	32 985		

Amortissements (suite)

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/04/19
Tenue de compte EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre	39 388	
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL Immobilisations corporelles :	39 388	
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL	39 388
----------------------	---------------

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	405 675	39 388		445 063
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	405 675	39 388		445 063

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	80 957 1 347 546	123 550 2 475 544	80 957 1 347 546	123 550 2 475 544
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 428 503	2 599 095	1 428 503	2 599 095

TOTAL GÉNÉRAL	1 834 178	2 638 483	1 428 503	3 044 158
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 29/04/19

Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	279 503	279 503	
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	279 503	279 503	
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	117 920	117 920	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfiques	609 966	609 966	
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	3 259 368	3 259 368	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	3 987 254	3 987 254	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	4 266 757	4 266 757	
----------------------	------------------	------------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	8 569		8 569	
Fournisseurs et comptes rattachés	80 472	80 472		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	15 622	15 622		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	60 000	60 000		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	985	985		
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	56 236	56 236		

TOTAL GÉNÉRAL	221 883	213 314	8 569	
----------------------	----------------	----------------	--------------	--

Charges à Payer

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/04/19
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 653
Dettes fiscales et sociales	60 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	126 653

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		56 236
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
	TOTAL	56 236

Composition du Capital Social

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 29/04/19

Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	50000	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	50000	10

Engagements Financiers

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 06/06/19

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus : NEANT	
Avals et cautions : NEANT	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités : NEANT	
<u>Autres engagements donnés :</u>	7 796
- Caution solidaire : Sci Corina	7 796
- Engagement de non cession de parts	

TOTAL

7 796

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
<u>Autres engagements reçus :</u>	
NEANT	

TOTAL

EXERCICE	01/01/2018			31/12/2018		
	VB Comptable	VNC	Valeur estimative	VB Comptable	VNC	Valeur estimative
Décomposition de la valeur estimative						
Fraction du portefeuille évaluées :						
- Au coût de revient						
- Au cours de bourse						
- D'après la situation nette	336 835	255 878	353 040	339 335	215 784	296 497
- D'après la situation nette réestimée						
- D'après une valeur de rendement ou de rentabilité						
- D'après d'autres méthodes						
Valeur estimative du portefeuille	336 835	255 878	353 040	339 335	215 784	296 497

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/04/19
Tenue de compte EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Locations	220 918
Refacturation intra-groupe	45 796

TOTAL	266 714
--------------	----------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	266 714

TOTAL	266 714
--------------	----------------

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 29/04/19

Tenue de compte EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	2 047 102	41 476
Résultat exceptionnel (hors participation)	(49 388)	(1 001)
Résultat comptable (hors participation)	1 997 715	40 475

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/04/19
Tenue de compte EURO

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Dividendes	2 424 894	761100
Intérêts des comptes courants	11 162	762100
Revenus des VMP	335 045	764000-764150
Gain de change	6 740	766000
Produits sur cessions de VMP	359 821	767200
Autres produits financiers	148 927	768000-768800
Reprises sur provisions financières	1 428 503	786600
TOTAL	4 715 093	

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Charges nettes sur cessions VMP	299 595	667100
Dotations aux dépréciations des éléments financiers	2 599 095	686600
TOTAL	2 898 690	

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
 Edition du 03/06/19
 Tenue de compte EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte

TOTAL		
-------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Pénalité sur redressement	10 000	671200
Amortissement dérogatoire	39 388	687250

TOTAL	49 388	
-------	--------	--

Liste des Filiales et Participations

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SOPIC INVESTISSEMENT SAS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (Plus de 50% du capital détenu)				
SAS SOPIC	587 568	19 254 013	69,64%	1 185 348
SARL DE L'OISE PIERRE	8 000	224 045	57,00%	63 351
SC SOPIC FINANCES	2 432	1 317 341	67,11%	422 063
SCI BRICOPIERRE	1 000	194 808	50,90%	194 808
SCI CORINA	1 000	98 280	67,50%	98 280
SCI PAU HAMEAU	1 000	93 161	75,00%	93 161
SCI REST HENIN	1 000	53 368	50,90%	53 368
SCI TREBAIL	1 000	31 055	50,90%	31 055
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)				
SARL DE L'AGORA	8 000	1 878 531	41,00%	376 155
SARL SOPIC NORD IMMO	8 000	254 503	40,80%	34 485
SARL SOPIC NORD INVESTISSEMENT	8 000	13 111 829	20,40%	2 158 838

S.O.P.I.C. INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 000 euros
Siège Social : 5, cours Gambetta - 65000 Tarbes
R.C.S. Tarbes : 378 653 885

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2019**

**AFFECTATION DU RESULTAT CLOS
LE 31 DECEMBRE 2018**

TROISIEME RESOLUTION

suivante :

- Bénéfice de l'exercice	1 957 681 euros
- Auquel s'ajoute les autres réserves	18 833 627 euros
formant un bénéfice distribuable	<hr/> 20 791 308 euros
A titre de dividendes aux actionnaires soit 60 euros pour chacune des 50 000 actions composant le capital social Paiement immédiat des dividendes au jour de l'assemblée générale avec inscription aux comptes courants des associés	- 3 000 000 euros
Nouveau solde des autres réserves	<hr/> 17 791 308 euros

Nous vous rappelons, en outre, qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants:

Exercice 2015	Dividendes 5 000 000 €	Abattement 40 % (personnes physiques) : 0 €	Sans abattement (personnes morales) : 5000000 € Soit 100 € par action
Exercice 2016	Dividendes 4000000 €	Abattement 40 % (personnes physiques) : 0 €	Sans abattement (personnes morales) : 4000000 € Soit 80 € par action
Exercice 2017	Dividendes 0 €	Abattement 40 % (personnes physiques) : 0 €	Sans abattement (personnes morales) : 0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
LE PRESIDENT



Copie certifiée
conforme à l'original



SOPIC INVESTISSEMENT SAS

Rapports des commissaires aux comptes

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

SOPIC INVESTISSEMENT SAS

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes
Commissaire aux Comptes

Pau Cité Multimédia
4 rue Thomas Edison - BP 7501
64075 PAU Cedex

Franck Enjument

Commissaire aux Comptes

ZI de Berlanne
Rue de l'Ayguelongue
64160 MORLAAS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Aux Associés

SOPIC INVESTISSEMENT SAS

5 cours Gambetta
65000 TARBES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOPIC INVESTISSEMENT SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

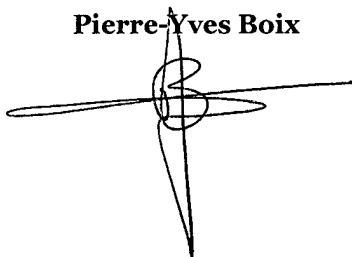
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Pau et Morlaàs, le 28 juin 2019

Les commissaires aux comptes

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes

Pierre-Yves Boix



Franck Enjumet



Bilan Actif

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	550 600		550 600	550 600
Constructions	980 195	202 150	778 045	811 030
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 530 795	202 150	1 328 645	1 361 630
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	959 597		959 597	959 597
Créances rattachées à des participations	279 503		279 503	273 963
Autres titres immobilisés	339 335	123 550	215 784	255 878
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	1 578 435	123 550	1 454 885	1 489 438
ACTIF IMMOBILISÉ	3 109 231	325 700	2 783 530	2 851 069

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	117 920		117 920	92 669
Autres créances	3 869 334		3 869 334	1 136 655
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	3 987 254		3 987 254	1 229 324
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	16 845 258	2 475 544	14 369 713	13 430 860
Disponibilités	867 757		867 757	2 651 768
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	17 713 015	2 475 544	15 237 470	16 082 627
ACTIF CIRCULANT	21 700 268	2 475 544	19 224 724	17 311 952

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	24 809 499	2 801 245	22 008 254	20 163 020
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 833 627	15 484 761
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 957 681	3 348 866
TOTAL situation nette :	21 341 308	19 383 627
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	445 063	405 675
CAPITAUX PROPRES	21 786 371	19 789 303
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	9 554	9 720
TOTAL dettes financières :	9 554	9 720
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 472	74 616
Dettes fiscales et sociales	75 622	247 064
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	156 093	321 680
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	56 236	42 318
DETTES	221 883	373 718
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	22 008 254	20 163 020

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 29/04/19

Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	266 714		266 714	279 764
Chiffres d'affaires nets	266 714		266 714	279 764
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			0	128
PRODUITS D'EXPLOITATION			266 714	279 892
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			248 317	221 773
TOTAL charges externes :			248 317	221 773
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			34 215	35 131
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			32 985	37 801
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			32 985	37 801
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1	1
CHARGES D'EXPLOITATION			315 518	294 706
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(48 804)	(14 814)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 29/04/19

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(48 804)	(14 814)
Bénéfice attribué ou perte transférée	279 503	273 963
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	2 424 894	2 062 468
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	11 162	
Autres intérêts et produits assimilés	483 972	488 764
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 428 503	1 556 489
Différences positives de change	6 741	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	359 821	890 769
	4 715 093	4 998 490
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 599 095	1 428 503
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		37 801
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	299 595	93 296
	2 898 690	1 559 600
RÉSULTAT FINANCIER	1 816 403	3 438 889
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 047 102	3 698 038
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 100 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		1 100 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		591 305
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	39 388	39 388
	49 388	630 693
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(49 388)	469 307
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	40 034	818 479
TOTAL DES PRODUITS	5 261 311	6 652 345
TOTAL DES CHARGES	3 303 630	3 303 478
BÉNÉFICE OU PERTE	1 957 681	3 348 866



Annexe

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - Indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au PCG 2014 (Règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements ont été calculés en fonction des durées d'utilisation estimées des biens et suivant le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|-----------------|--------------|
| - Constructions | 10 et 50 ans |
|-----------------|--------------|

b) Immobilisations financières.

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations, prêts, dépôts et cautionnements versés.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir (conformément au PCG, art. 221-3 du code du commerce). Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La quote-part de résultat acquis auprès des sociétés soumises à l'impôt sur le revenu et non encore perçu a été comptabilisée dans les comptes 268 ou 178.

La remontée des résultats de ces sociétés émane selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

Des parts de FCPR sont comptabilisées pour 339 K€ conformément au PCG. La valeur d'entrée est égale au coût d'acquisition. Une dépréciation est réalisée dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur historique.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Valeur Mobilière de Placement

Les valeurs mobilières de placements sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition historique hors frais et taxes. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation, dans le cas où la valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence à un cours de bourse ou à la valeur de la part est inférieure au coût d'acquisition.

e) Provision pour risques et Charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

f) Prise en compte des opérations faites en communs :

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655.

Les résultats des SNC et des SCI clôturant le 31/12 : ces sociétés disposent dans leur statut d'une clause de remontée automatique des résultats : ce sont les résultats de l'année en-cours qui remontent dans les comptes de la sociétés.

g) Evènements postérieurs à la clôture :

NEANT

h) Faits marquants :

NEANT

Etat libre

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 04/06/19

Tenue de compte EURO

**Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

Le montant des honoraires 2018 de commissariat aux comptes s'élève à 10 080€ TTC pour le cabinet PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes et 10 080€ TTC pour Franck ENJUMET.

Immobilisations

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 04/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	550 600		
Constructions sur sol propre	980 195		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 530 795		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	1 233 560		279 503
Autres titres immobilisés	336 835		2 500
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	1 570 395		282 003
TOTAL GÉNÉRAL	3 101 190		282 003

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			550 600	
Constructions sur sol propre			980 195	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			1 530 795	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		273 963	1 239 100	
Autres titres immobilisés			339 335	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		273 963	1 578 435	
TOTAL GÉNÉRAL		273 963	3 109 231	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	169 165	32 985		202 150
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	169 165	32 985		202 150
TOTAL GÉNÉRAL	169 165	32 985		202 150

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	32 985		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	32 985		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	32 985		

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL Immobilisations corporelles :	39 388	
Frais d'acquisition de titres de participations	39 388	

TOTAL GÉNÉRAL	39 388	
----------------------	---------------	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 29/04/19

Page de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	405 675	39 388		445 063
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	405 675	39 388		445 063

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	80 957 1 347 546	123 550 2 475 544	80 957 1 347 546	123 550 2 475 544
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 428 503	2 599 095	1 428 503	2 599 095

TOTAL GÉNÉRAL	1 834 178	2 638 483	1 428 503	3 044 158
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 29/04/19

Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	279 503	279 503	
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	279 503	279 503	
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	117 920	117 920	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	609 966	609 966	
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	3 259 368	3 259 368	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	3 987 254	3 987 254	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	4 266 757	4 266 757	
----------------------	------------------	------------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	8 569		8 569	
Fournisseurs et comptes rattachés	80 472	80 472		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	15 622	15 622		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	60 000	60 000		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	985	985		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	56 236	56 236		

TOTAL GÉNÉRAL	221 883	213 314	8 569	
----------------------	----------------	----------------	--------------	--

Charges à Payer

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 29/04/19

Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 653
Dettes fiscales et sociales	60 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	126 653

Produits à Recevoir

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/04/19
Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	279 503
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	29 552
TOTAL	309 055

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/04/19.
Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		56 236
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
	TOTAL	56 236

Composition du Capital Social

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 29/04/19

Tenue de compte EURO

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	50000	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	50000	10

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus : NEANT	
Avals et cautions : NEANT	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités: NEANT	
<u>Autres engagements donnés :</u>	7 796
- Caution solidaire : Sci Corina	7 796
- Engagement de non cession de parts	

TOTAL	7 796
--------------	--------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
<u>Autres engagements reçus :</u>	
NEANT	

TOTAL	
--------------	--

EXERCICE	01/01/2018			31/12/2018		
	VB Comptable	VNC	Valeur estimative	VB Comptable	VNC	Valeur estimative
Décomposition de la valeur estimative						
Fraction du portefeuille évaluées :						
- Au coût de revient						
- Au cours de bourse						
- D'après la situation nette	336 835	255 878	353 040	339 335	215 784	296 497
- D'après la situation nette réestimée						
- D'après une valeur de rendement ou de rentabilité						
- D'après d'autres méthodes						
Valeur estimative du portefeuille	336 835	255 878	353 040	339 335	215 784	296 497

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 29/04/19
Tenue de compte EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Locations	220 918
Refacturation intra-groupe	45 796

TOTAL	266 714
--------------	----------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	266 714

TOTAL	266 714
--------------	----------------

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 29/04/19

Tenue de compte EURO

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	2 047 102	41 476
Résultat exceptionnel (hors participation)	(49 388)	(1 001)
Résultat comptable (hors participation)	1 997 715	40 475

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Dividendes	2 424 894	761100
Intérêts des comptes courants	11 162	762100
Revenus des VMP	335 045	764000-764150
Gain de change	6 740	766000
Produits sur cessions de VMP	359 821	767200
Autres produits financiers	148 927	768000-768800
Reprises sur provisions financières	1 428 503	786600
TOTAL	4 715 093	
CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Charges nettes sur cessions VMP	299 595	667100
Dotations aux dépréciations des éléments financiers	2 599 095	686600
TOTAL	2 898 690	

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SAS SOPIĆ INVESTISSEMENT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 03/06/19

Tenue de compte EURO

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte

TOTAL		
--------------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Pénalité sur redressement	10 000	671200
Amortissement dérogatoire	39 388	687250

TOTAL	49 388	
--------------	---------------	--

Liste des Filiales et Participations

SOPIC INVESTISSEMENT SAS

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (Plus de 50% du capital détenu)				
SAS SOPIC	587 568	19 254 013	69,64%	1 185 348
SARL DE L'OISE PIERRE	8 000	224 045	57,00%	63 351
SC SOPIC FINANCES	2 432	1 317 341	67,11%	422 063
SCI BRICOPIERRE	1 000	194 808	50,90%	194 808
SCI CORINA	1 000	98 280	67,50%	98 280
SCI PAU HAMEAU	1 000	93 161	75,00%	93 161
SCI REST HENIN	1 000	53 368	50,90%	53 368
SCI TREBAIL	1 000	31 055	50,90%	31 055
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)				
SARL DE L'AGORA	8 000	1 878 531	41,00%	376 155
SARL SOPIC NORD IMMO	8 000	254 503	40,80%	34 485
SARL SOPIC NORD INVESTISSEMENT	8 000	13 111 829	20,40%	2 158 838

SOPIC INVESTISSEMENT SAS

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2018)**

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes
Commissaire aux Comptes

Pau Cité Multimédia
4 rue Thomas Edison - BP 7501
64075 PAU Cedex

Franck Enjument

Commissaire aux Comptes

ZI de Berlanne
Rue de l'Ayguelongue
64160 MORLAAS

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018)

Aux Associés

SOPIC INVESTISSEMENT SAS

5 cours Gambetta
65000 TARBES

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 18 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Comptes courants non rémunérés avec des sociétés ayant un lien de participation :

SARL DE L'AGORA

- personne concernée : M. Escande, co-gérant de la SARL et Président de la SAS Cofim, elle-même DG de Sopic Investissement
- solde débiteur au 31/12/2018 : 215 250 €

SOPIC INVESTISSEMENT SAS

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 - Page 2

SCI BRICOPIERRE :

- personne concernée : M. Delaoustre, gérant de la SCI et M. Cousin, représentant la société MCP, elle-même présidente de Sopic Investissement
- solde débiteur au 31/12/2018 : 60 180,40 €

SNC PARC DE BEAUMONT

- personne concernée : M. Cousin, co-gérant de la SARL Sopic Nord Investissement et représentant la société MCP, elle-même présidente de Sopic Investissement
- solde créditeur au 31/12/2018 : 984,88 €

SCI PAU HAMEAU

- personne concernée : M. Escande, co-gérant de la SCI et M. Cousin, représentant la société MCP, elle-même présidente de Sopic Investissement
- solde débiteur au 31/12/2018 : 279 625,79 €

SCI CORINA

- personne concernée : M. Escande, co-gérant de la SCI et M. Cousin, représentant la société MCP, elle-même présidente de Sopic Investissement
- solde débiteur au 31/12/2018 : 478 030,73 €

SCI REST HENIN

- personne concernée : M. Delaoustre, gérant de la SCI et M. Cousin, représentant la société MCP, elle-même présidente de Sopic Investissement
- solde débiteur au 31/12/2018 : 58 775,46 €

SCI TREBAIL

- personne concernée : M. Delaoustre, gérant de la SCI et M. Cousin, représentant la société MCP, elle-même présidente de Sopic Investissement
- solde débiteur au 31/12/2018 : 78 203,74 €

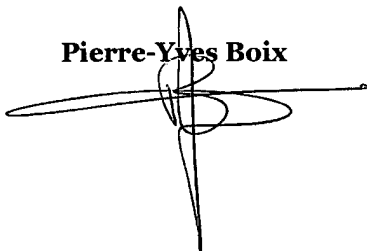
Ces comptes courants ne sont pas rémunérés.

Fait à Pau et Morlâas, le 28 juin 2019

Les commissaires aux comptes

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes

Pierre-Yves Boix



Franck Enjumet

